

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 15660

Numéro SIREN : 913 111 324

Nom ou dénomination : 14 MADRID

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2022 sous le numéro de dépôt 148008

## **14 MADRID**

Société par actions simplifiée au capital de 1.200 euros  
Siège social : 75, rue de Courcelles – 75008 Paris  
913 111 324 R.C.S. Paris

<p style="text-align: center;"><b>PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 8 NOVEMBRE 2022</b></p>
--

L'an deux mille vingt-deux,  
Le huit novembre,

La société COIGNET HOLDING BIS, société par actions simplifiée au capital de 1.200 euros, dont le siège social est situé 75, rue de Courcelles – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 921 118 378 (l'« **Associé Unique** »),

Associé Unique de la société 14 MADRID, société par actions simplifiée au capital de 1.200 euros, dont le siège social est situé 75, rue de Courcelles – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 913 111 324 (la « **Société** »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les statuts actuels de la Société ; et
- la lettre de démission de la société COIGNET HOLDING de ses fonctions de Président de la Société en date de ce jour.

A pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Démission de la société COIGNET HOLDING de ses fonctions de Président de la Société et nomination de la société COIGNET HOLDING BIS en qualité de nouveau Président ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

## **PREMIERE DECISION**

*Démission de la société COIGNET HOLDING de ses fonctions de Président de la Société et nomination de la société COIGNET HOLDING BIS en qualité de nouveau Président*

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de la société COIGNET HOLDING de ses fonctions de Président de la Société,

prend acte de la démission de la société COIGNET HOLDING de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour,

décide de nommer, en remplacement, en qualité de nouveau Président de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

### **COIGNET HOLDING BIS**

Société par actions simplifiée au capital de 1.200 €

Siège social : 75, rue de Courcelles – 75008 Paris

921 118 378 R.C.S. Paris

Le Président de la Société dirige et administre la Société. A cet effet, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par les dispositions légales ou par les statuts à la collectivité des associés.

La société COIGNET HOLDING BIS a fait savoir, par avance, qu'elle accepterait les fonctions de Président de la Société susceptibles de lui être confiées et qu'elle satisfaisait aux règles légales et n'était frappée d'aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

## **SECONDE DECISION**

*Pouvoirs en vue des formalités*

L'Associé Unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

\*       \*  
\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique et qui sera consigné dans le registre des délibérations l'Associé Unique.

---

**COIGNET HOLDING BIS**

Par : Serge Delicata